ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

JE PENSE QUE MON FRÈRE A UN GROS PROBLÈME D'ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 13/08/2015 02:55

Mon frère qui vit avec moi et mes soeurs n'est presque plus jamais sobre. Je crois savoir qu'il commence par au moins 3 bières et du vin avant de partir travailler tous les matins. Le weekend c'est pire, il commence à boire dès le matin (des bières ou des alcools forts) et devient insultant, il commence a développer de sérieux troubles de la personnalité, par exemple, il n'arrête pas de faire les cent pas, tient des propos incohérents, pousse des hurlements (imite le cri du loup), espionne le moindre de nos mouvements et paroles, semble possessif.

Nous lui avons fait part de ce que nous pensions de son comportement ce soir, car il c'était accroché avec ma mère au sujet d'une broutille, et a commencé à insulter tout le monde à partir de 13h jusqu'au soir (des flots constants d'insultes et de menaces), il nie tout en bloc et dit que c'est nous qui le harcelons quand nous lui demandons d'arrêter de nous injurier et de boire. Il m'a violemment serré le bras et a ensuite menacé de se tuer.

Il est à présent 3h du matin, et il n'est toujours pas calmé, il continue a lancé des insultes dehors et a même dit "je vais la tuer cette fille". Nous ne savons vraiment plus quoi faire, quelles sont nos options à ce stade ?

Mise en ligne le 20/08/2015

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à vous présenter nos excuses pour notre réponse tardive.

Vous décrivez une situation compliquée et dangereuse. En effet, votre frère semble être dépendant à l'alcool et les effets de cette alcoolisation deviennent de plus en plus incontrôlables.

Si une situation telle que vous la décriviez il y a une semaine devait se reproduire, nous vous conseillons d'appeler le SAMU (15). Une équipe de personnel médical pourra se déplacer à votre domicile et évaluer la dangerosité de la situation. Sachez qu'une mesure de protection existe pour vous et pour votre frère : l'hospitalisation à la demande d'un tiers. Cette mesure d'urgence n'est pas une mesure de soin mais elle permettra à votre frère d'être hospitalisé le temps qu'il ne soit plus un danger pour lui-même ou pour ses proches.

Par ailleurs, vous dites qu'il nie sa consommation et les conséquences de celle-ci sur son comportement. Vu sa consommation quotidienne, il n'est pas étonnant que le dialogue soit entravé. Peut-être qu'à l'issu d'une HDT (Hospitalisation à la Demande d'un Tiers), il serait plus enclin à discuter ? Cela n'est toutefois pas une certitude et peut-être devrez-vous songer à vous protéger de manière durable. Vous ne mentionnez pas l'âge de votre frère, mais s'il est adulte, vous êtes en droit de lui demander de quitter la maison. Il ne s'agit pas de l'abandonner mais de vous protéger. En effet, vous ne pouvez pas prendre la décision à sa place de se faire aider, et on ne peut pas aider quelqu'un qui refuse de l'aide. Vous avez en revanche la responsabilité de prendre soin de vous-même et il en est de même pour vos frères et sœurs. Vous pouvez bien entendu lui assurer votre soutien le jour où il voudra entamer des démarches de soin.

Enfin, nous nous permettons de vous donner en lien ci-dessous l'adresse d'un centre d'addictologie. Il peut bien sûr prendre rendez-vous s'il le souhaite mais vous pouvez aussi vous y rendre au titre de proche. Ces structures proposent un accueil à l'entourage afin de les soutenir et de les accompagner dans ce parcours difficile qu'est le quotidien près d'une personne dépendante. Vous pourrez rencontrer des professionnels des addictions pour des entretiens, anonymes et gratuits.

Si vous avez d'autres questions ou si vous avez besoin d'en parler, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours, de 8 h à 2 h du matin).

Nous vous souhaitons bon courage,

Cordialement

POUR ÊTRE AIDÉ, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LA STRUCTURE SUIVANTE :

CSAPA - ANTENNE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

3, rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 50 97 94
Site web : f-ms.fr/etablissement/csapa-traiter-tout-type-d-addiction/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Horaires variables selon semaines paires/impaires.
Possibilité de laisser un message sur un répondeur.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par l'éducatrice spécialisée, le jeudi et un vendredi sur deux (semaines paires). Sur rendez-vous.
COVID -19 : Novembre 2022: Accueil sur place, sur rendez-vous, dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée